courte administration par quelques mesures excellentes. Il crée par sa propre initiative l'école navale d'Annapolis; il agrandit l'observatoire national de Washington et y élargit le cours des études en créant de nouvelles chaires. C'est sous son ministère que les Etats-Unis prirent possession de la Californie, et c'est encore lui qui, pendant un mois d'intérim qu'il fit au département de la guerre, donna l'ordre au général Taylor d'envahir le Texas, resté depuis à la République.

En 1846, M. Bancroft échangea son portefeuille contre l'emploi de ministre plénipotentiaire dans la Grande-Bretagne. Pendant son séjour en Angleterre, il entra en relations avec les hommes les plus éminents de ce pays, surtout avec les grands écrivains, et il reçut en 1849, de l'université d'Oxford, le titre de docteur en droit civil.

Il était déjà membre correspondant de l'In-

docteur en droit civil.

Il était déjà membre correspondant de l'Institut de France et de l'Académie royale de Berlin. Il profita de son séjour en Europe pour compléter ses recherches sur l'histoire américaine, et il vint à Paris, où il fut aidé dans ses travaux préparatoires par MM. Guizot, Mignet, Lamartine et de Tocqueville.

De retour aux Etats-Unis (1849), et rendu à la vie privée, il vint se fixer à New-York, où, reprenant avec une nouvelle ardehr ses travaux favoris, il fit successivement paraître, de 1852 à 1858, les quatre derniers volumes de sa grande Histoire de la Révolution d'Amérique, qui en comprend six, et qui complète

de sa grande Histoire de la Révolution d'Amérique, qui en comprend six, et qui complète
son premier ouvrage historique.

M. Bancroft est, dans toute l'acceptation
du terme, un historien philosophe, en supposant même que ces deux mots ne dussent pas
rester inséparablement unis. Non-seulement
il décrit de la façon la plus pittoresque les
mouvements populaires, mais encore il les
analyse et en révèle la signification morale.
La population première de son pays étant un
composé d'individus venus de différentes parties de l'Europe et ayant apporté avec eux
les idéesgèet les habitudes résultant de leur
éducation, l'historien a du faire de nombreuses
incursions dans le domaine de l'histoire européenne; et les chapitres dans lesquels il education, i historien a du faire de hombreises incursions dans le domaine de l'histoire européenne; et les chapitres dans lesquels il étudie les mouvements politiques et religieux du vieux monde constituent de précieux appoints à la philosophie de l'histoire moderne. On peut considèrer l'œuvre de M. Bancroft comme un long traité philosophique sur les progrès de l'idée de liberté dans un pays marqué par la Providence pour son développement le plus absolu. Ecrite dans un style très-élaboré, très-concis, mais d'une grande élégance, l'Histoire de la révolution américaine de M. Bancroft est considérée à bon droit comme l'un des plus splendides monuments de la jeune littérature américaine. Elle a eu de nombreuses éditions et elle a été traduite en plusieurs langues; la traduction allemande à déjà eu au moins quatre éditions.

M. Bancroft a publié plusieurs de ses dis-

éditions.

M. Bancroft a publié plusieurs de ses discours publics, et un volume de Mélanges (1855, in-80), renfermant surtout des essais historiques et philosophiques et une longue étude sur la littérature allemande. C'est dans ce volume que se trouve le magnifique discours sur « la nécessité, la réalité et l'avenir des progrès de la race humaine, a qu'il prononça devant la Société historique de New-York, le 3 octobre 1850, cinquantième anniversaire de sa fondation.

BANCIUDIS s. m. (han-ku-duss) Bot Nom

BANCUDUS s. m. (ban-ku-duss). Bot. Nom malais de la morinde à feuilles de citronnier.

BANDA s. m. (ban-da). Ichthyol. Genre de oissons qui se pêchent sur les côtes des îles e ce nom.

de ce nom.

BANDA, ville de l'empire anglo-indien, présidence et au S.-E. d'Agra, sur la rivière de Keane, ch.-l. du district sud de Bendelkend, ville très-florissante. Il Groupe d'Iles de l'Océanie, dans la Malaisie, faisant partie de l'archipel des Moluques, découvert en 1512 par les Portugais, et appartenant aujourd'hui aux Hollandais, qui ont un résident à Nassau ou Waterfort, dans l'Ile Banda-Neira. Terrain volcanique, climat insalubre, 6,000 hab. Il Bandamer de), nom donné à la partie de l'océan Indien comprise entre le groupe des îles Banda au N. et l'Australie au S.

BANDAGE s. m. (han-da-ie — rad. hander)

BANDAGE s. m. (ban-da-je — rad. bander). Action de bander, d'entourer d'une bande: BANDAGE d'une plaie. || Action de bander une arme quelconque, d'en tendre le ressort : Le BANDAGE d'un arc, d'une arbalète. Le BANDAGE d'un pistolet.

BANDAGE d'un arc, d'une arbalète. Le BANDAGE d'un pistolet.

— Chir. Appareil avec lequel on bande une plaie. Il Appareil qu'on emploie pour contenir les hernies et les descentes. Il Bandage simple, Bandage herniaire qui n'a qu'un côté, qui ne porte qu'une pelote. Il Bandage double, Bandage deux pelotes. Il Bandage contentif, Celui qui empêche une expansion ou un deplacement. Il Bandage compressif, Celui qui est destine à arrêter une hémorragie. Il Bandage unissant ou incarnatif, Celui qui rapproche les lèvres d'une plaie et en favorise la soudure. Il Bandage divisif, Celui qui maintient l'écartement. des parties dont on veut empêche l'adhèrence. Il Bandage expulsif, Celui qui, par sa pression, provoque l'expulsion des matières purulentes. Il Bandage égalou circulaire, Celui dont chaque tour de bande recouvre le tour precédent. Il Bandage inégal, Celui dont les tours ne se superposent pas exactement. Il

Bandage spiral ou rampant, Celui dans lequel chaque tour de bande ne recouvre qu'une partie du tour précédent, et qui affecte ainsi la forme d'une spirale. Il Bandage renversé Celui dans lequel la bande, étant retournée en un de ses points, est appliquée successivement par chacune de ses faces, ou même, dans certains cas, est enroulée en sens contraire de celui qu'elle avait d'abord.

— Art vétér. Bandes de flanelle dont on entoure le bas de la jambe des chevaux, après un travail un peu forcé.

entoure le bas de la jambe des chevaux, après un travail un peu forcé.

— Agric. Appareil que l'on dispose autour d'une branche tordue ou incomplétement brisée, pour amener la soudure des parties déchirées et conserver la branche.

— Techn. Bande de fer ou d'acier dont on entoure extérieurement les jantes d'une roue: On donne aux bandages des roues de wagons une forme conique permettant aux wagons de glisser légèrement sur les rails, de franchir les courbes et de limiter le mouvement de lacet. Il est posé à chaud en dehors de la roue proprement dite et en serre le pourtour en se refroidissant, après quoi on le boulonne. (H. Ruelle.) Il Ensemble des pièces qui servent à bander une arme: Il y avait autrefois bien plus de pièces pour le Bandage du bardes de fer qu'on emploie à maintenir les moules, au moment du coulage. Il Bandage du battant, Appareil de passementier, formé d'une noix implantée dans un bâton et percée de quatre trous qui reçoivent les bouts de deux cordes attachées au châssis du métier.

— Mag. Morceau de linge ou de parche-

métier.
— Mag. Morceau de linge ou de parchemin marqué de caractères cabalistiques, que l'on portait autresois pour se préserver des malesces: Apollonius fut mené devant l'empereur; en entrant on le fouilla, de peur qu'il ne portât quelque BANDAGE, quelque billet ou quelque sorte de caractère. (Fleury.)

maléfices: Apollonius fut mené devant l'empereur; en entrant on le fouilla, de peur qu'il ne portât quelque BANDAGE, quelque billet ou quelque sorte de caractère. (Fleury.)

— Encycl. Chir. Les bandages ne sont pas, comme leur nom semble l'indiquer, exclusivement formés de bandes de linge, ou même de compresses; il peut encore entrer dans leur composition plusieurs espèces de pièces de linge de diverses formes. A cet élément flexible peuvent s'ajouter aussi des pièces plus rigides; l'ensemble est encore un bandage. C'est dans ce sens qu'on dit: bandage de Scultet, bandage dextriné. Cependant on donne quelque-fois à ces derniers la dénomination d'appareils appareil de Scultet, appareil inamovoble, etc. Par une autre extension moins justifiée, on appelle encore bandages des appareils complexes dans lesquels entrent des parties métalliques qui agissent, non plus par simple résistance, mais par leur élasticité. Ces bandages à ressorts sont d'un emploi fréquent en orthopèdie. Cette distinction des bandages d'après leur mode de composition n'est pas la seule qui soit admise. On a encore fait deux classes de bandages: ceux qui existent indépendamment de leur emploi immédiat, tels que le suspensoir, le bandage herniaire, l'écharpe, et les bandages extemporanés, qui ne sont que le résultat de l'application de bandes par le chirurgien. On distinguera encore les bandages appliqués sur un ceil, sur la tête, sous la plante du pied, etc. D'après l'usage auquel on les destine, ets bandages prentont encore des noms diférents. Ils seront simples ou contentifs, lorsqu'ils serviront à assujettir en place les pièces d'un pansement, à contenir une hernie ou une luxation réduite. Les bandages incannatifs ou unitsants servent à rapprocher au contact les tissus divisés; les divisifs, à éloigner les chairs qui ne doivent pas se reunir; les expulsifs, à exprimer les liquides contenus dans une plaie, par exemple; les compressifs servent par compression à arrêter la circulation en un point donné et à entraver l'hémorragie en ce point, ou

à la fois à plusieurs indications et tre en même temps contentifs, expulsifs, préservatifs, etc. Cette raison nous a déterminés à accepter la classification plus rationnelle exposée par le professeur Gerdy; dans son excellent Traité des bandages, et reproduite par le plus grand nombre des auteurs qui ont traité de cette matière. Nous distinguerons trois classes de bandages: 1º les bandages simples, composés d'une seule pièce, bande ou mouchoir, etc.; 2º les bandages composés, formés de plusieurs pièces associées; 3º les bandages mécaniques, de nature complexe et dont les éléments peuvent être à la fois des bandes, des coussins, des attelles, des ressorts, etc. Le tableau

suivant nous donne les sous-divisions de ces trois classes de bandages:

TABLEAU DES BANDAGES.

circulaire. Disposé en circulaires horioblique . . . En circulaires obliques roule ou spi- |En spires ou doloires, plus ou moins espacées. Dont les doloires se croisent en 8 de chiffre. croisé... Dont les bouts forment un SIMPL Dont les tours de bande vont récurrent. | Dont les tours de bande vont | et reviennent sur leurs pas | Formé d'une large pièce en-| tière de linge. | Formé d'une bande perfo-| rée à une extrémité, diviolein. . invaginé sée, à l'autre bout, en autant de parties qu'il y a de perforations. unissant. incarnatisé. taches de petites dimenen T, en X, Formés de bandes soudées en forme de T, de X, de croix, etc. croix, etc. arges pièces divisées à leurs deux extrémités et longitu-dinalement en un nombre égal de chefs. La fronde des anciens avait quelque analogie de forme avec ce Frondes. . bandage. (Ayant la forme d'un petit sac large ou allongé, dans lequel se place l'organe qu'on veut soutenir. Garnis de cordons, lacets, boucles, etc. suspensoir, en gaine, lacé, à boucles.

Ce tableau nous donne une idée des formes diverses que peut affecter le bandage, indépendamment de son application; mais à cette connaissance préalable le chirurgien doit joindre l'étude approfondie des divers modes d'application des bandages et des cas auxquels il convient de préfèrer les uns aux autres, c'est-à-dire l'art des bandages ou de la déligation chirurgiale.

convient de préférer les uns aux autres, c'està-à-dire l'art des bandages ou de la déligation chirurgicale.

Quoique renfermé dans les pratiques dites de petite chirurgie, l'art de la déligation chirurgicale n'en est pas moins la partie la plus importante de la thérapeutique externe, et aucune des ressources qu'il offre au chirurgien ne doit être négligée. Le bandage devra être disposé de manière à remplir le but auquel il est destiné, et à ne pas le dépasser; il devra conserver pendant un certain temps les avantages qui ont fait rechercher son emploi. Comprimer trop ou pas assez, tel est le double ècueil à éviter. L'application d'un bandage ne devra produire chez le malade que le moins de douleur possible; il ne devra en résulter pour la partie sous-jacente ni meurtrissure ni arrêt de circulation, hors le cas où le bandage compressif a précisément pour but d'entraver le cours du sang. Il faut cependant qu'il exerce une constriction suffisante pour assurer son immobilité, et qu'il ne puisse ni se trop relâcher ni se trop déplacer; on doit en éviter l'application chaque fois que la partie malade, déja chaude et douloureuse, ne supporterait pas la constriction ou le poids du pansement. La constriction ne doit jamais atteindre le degré auquel peuvent se produire les gangrènes par compression, accident qui s'est présenté quelquefois comme résultat des applications défectueuses de bandages contentifs. A quelque genre qu'ils appartiennent enfin, les bandages n'excluent pas une certaine élégance, qui ne peut qu'être favorable à la réussite du traitement, en inspirant au malade une confiance justifiée dans la capacité du chirurgien. Enumérons maintenant les diverses applications dont les bandages not susceptibles, en nous conformant, dans la division de cette étude, aux indications du tableau précédent.

I. — Bandages est d'être exclusivement com-

au tableau precedent.

I. — Bandages simples. Le caractère de ces bandages est d'être exclusivement composés de bandes, et de s'appliquer extemporanément au lieu du pansement. Les exemples qui suivent seront donc une série des combinaisons variées auxquelles donne lieu l'application des bandes:

19 Bandage circulaire. Il se compose d'une bande roulée circulairement autour d'un membre, de la tête ou du tronc. Il est ordinairement contentif, quelquefois compressif.

nent contentif, quelquefois compressif.

2º BANDAGE OBLIQUE. C'est le même bandage, lorsque les tours de bande sont dirigés obliquement, par rapport à l'axe de la partie

quement, par rapport a l'axe de la partie bandée.

3º BANDAGE ROULÉ OU SPIRAL. C'est encore avec une bande à un seul chef libre que l'on exécute ce bandage. Il est appliqué, le plus ordinairement, sur la continuité des membres, comme contenití, et sert à appliquer un topique sur une plaie; il est alors composé de tours de spire plus ou moins lâches et plus ou moins espacés. En d'autres cas, il est employé comme compressif, et les tours de spire doivent être plus serrés et plus rapprochés. Il est de règle aussi que lorsqu'on veut appliquer in bandage roulé compressif sur un membre, il faut avoir soin de commencer la compression à l'extrémité la plus éloignée, en se rapprochant du tronc. V. BANDE.

Dans ces bandages, les jets de bande s'entrecroisent en un ou plusieurs points. On les applique sur diverses parties du corps, mais plus
spécialement aux jointures des membres et à
quelques parties du tronc. Le chevêtre, bandage
croisé de la tête, était très-souvent employé
autrefois dans les cas de fracture de la mâchoire inférieure. Il se compose de jets de
bande du cou au front et du cou au menton, s'entre-croisant avec des jets verticaux du sommet de la tête au-dessous du menton. Il y a
ainsi croisé de bandes aux tempes de chaque
côté, à la partie latérale droite et gauche di
menton et à la nuque du cou. Une seule bande
suffit à ce bandage compliqué, qui représente
trois cercles en des plans différents. Le croisé
de l'aisselle et du cou embrasse par une boucle
l'aisselle et par l'autre le cou; c'est un s de
chiffre dont les branches se croisent au-dessus
de l'épaule. Le croisé de l'épaule à l'aisselle est
un autre 8 de chiffre dont une boucle ceint la
poitrine sous l'aisselle, et l'autre l'épaule, en
passant sous l'aisselle opposée. Il est employé
à maintenir les pansements dans les plaies de
l'aisselle et demande une bande de sept à huit
mètres. Le croisé antérieur et le croisé postérieur des épaules sont des bandages en 8 de
chiffre plus réguliers; l'entre-croisement a lieu
en avant et reproduit l'apparence des buffleteries d'un militaire, ou en arrière du dos. Il
ramène les épaules en avant ou en arrière et
est applicable à certaines lésions des articulations de l'épaule, aux fractures des côtes et
de l'omoplate. Le quadriga, employé dans les
mémes cas, n'est qu'un croisé de la poitrine
plus complet. Les croisés d'une et des deux
mamelles sont tout à fait inusités aujourd'hui.
Leur nom indique leur disposition. C'est encore un 8 de chiffre dont les boucles embrassent, l'une-le cou, l'autre l'aisselle, tandis que
l'entre-croisement s'opère sous le sein et le
relève. Le croisé de la poitrine et du bras es
d'un emploi plus fréquent en chirurgie, dans
les cas de luxainos du bras. Ses bouc

tommode et mutie, qui empetre de chaussel le pied.

5º Bandages noués. Ceux-ci ne sont plus employés, et le nœud d'emballeur (bandage noué de Gerdy), le seul que l'on décrive encore comme moyen de compression après la saignée de l'artère temporale, paraît plus dangereux qu'utile. On le pratique avec unc bande roulée à deux globes égaux; le plein de la bande, porté sur la partie de la tête opposée à la plaie, sert à faire, en commençant, deux circulaires horizontaux, puis on croise les jets des deux globes de la bande à leur point de rencontre sur la plaie, et, les renversant l'un sur l'autre, en changeant leur direction, on fait autour de la tête un circulaire vertical que l'on vient croiser au même point. Par ces alternaives de jets de bandes successivement horizontaux et verticaux, on exerce dans le point où les noués se superposent une dans le point où les noués se superposent une compression assez forte.

60 BANDAGES RÉCURRENTS OU CAPELINES. Ils sont composés avec des bandes à un ou deux globes et ont ce caractère spécial que les jets de bande reviennent en quelque sorte sur euxmêmes pour composer un bandage en forme de coiffe ou de calotte; on s'en sert pour maintenir les pièces du pansement autour du moignon des membres amputés. Dans ce cas, la bande est à un seul globe. On place d'abord les jets récurrents à côté l'un de l'autre de manière à coiffer le moignon, en les maintenant avec une main; pour terminer le bandage, le reste de la bande est employé à faire au collet du moignon des circulaires qui servent à assujettir définitivement les récurrents. La capeline de la tête, fort employée autrefois, se fait de la même façon, mais avec une bande à deux globes, dont l'un forme les récurrents. La tête est ainsi recouverte d'une sorte de coiffe rayonnée, d'un aspect assez agréable. La capeline de l'épaule est complétement abandonnée.

70 BANDAGES RÉCURRENTS ON fait ces sortes de lurge qu'il est 60 BANDAGES RÉCURRENTS OU CAPELINES. Ils

7º BANDAGES PLEINS. On fait ces sortes de bandages avec des pièces de linge qu'il est facile de trouver partout, des mouchoirs, des